

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Incivilités et harcèlement: mesures de prévention en milieu scolaire

Incivilités et harcèlement entre jeunes sont des thématiques préoccupantes. L'école se doit d'y être particulièrement attentive, en particulier lors du temps scolaire. C'est pourquoi, fort des constats de diverses études, le DFJC déploie un plan de mesures pour prévenir et sanctionner ces agissements. Il s'agit par ailleurs de donner des appuis et des outils supplémentaires aux établissements scolaires ainsi que d'intensifier la coordination avec d'autres instances publiques actives dans la lutte contre les incivilités et le harcèlement.

Diverses études ont été conduites entre 2004 et 2014 sur la thématique des incivilités et du harcèlement entre élèves. Une analyse approfondie des données vaudoises concernant les incivilités exercées et subies par les élèves a été conduite sur la base des:

- «enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud» (enquêtes effectuées une première fois en 2004 puis en 2014);
- données de l'étude internationale HBSC (Health behaviour un school-aged children) de 2010;
- enquête conduite en 2012-2013 auprès des directions des établissements de la scolarité obligatoire portant sur les incivilités observées par les établissements, ainsi que sur leurs pratiques et besoins en matière de prévention.

Une revue détaillée des connaissances scientifiques sur la problématique et les mesures de prévention les plus efficaces a également été menée.

Ce travail important a conduit à l'élaboration d'un plan d'action sur la prévention des incivilités et du harcèlement décliné en 13 mesures, de la mise à disposition de protocoles de collaboration "écoles-police" à l'encouragement des projets d'établissements élaborés en lien avec le climat scolaire.

L'objectif de ce plan d'action est de doter les directions des établissements d'appuis et

d'outils supplémentaires pour permettre aux professionnel-le-s des écoles de réagir face aux situations rencontrées, tout en sensibilisant les élèves à cette thématique importante pour la société.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 novembre 2015

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'État, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, 021 316 30 01 Serge Loutan, chef du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, 021 316 54 01

[Présentation offerte lors de la conférence de presse](#)

[Enquêtes sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud](#)